

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

._*_*_*_*_*_*_*_*_.

L'An deux mil dix-huit, le douze juillet,
le Conseil Municipal de la commune de LASSAY SUR CROISNE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de Monsieur François GAUTRY,
Date de convocation du Conseil Municipal : 2 juillet 2018

Présents : M. GAUTRY, Maire, M. BAUD, M. FENEROL, Adjoints,
Mme COMPAGNON DE MARCHEVILLE, Mme GOUNIA, Mme MOTTE, M. BERNARD, Conseillers Municipaux

Absente excusée ayant donné procuration : Mme BOILEAU a donné procuration à M. FENEROL

Absents excusés : Mme DUFLOS-BRETON, M. MARGUERAY, Conseillers Municipaux

Secrétaire de séance : Mme GOUNIA

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du précédent compte-rendu
- Boîte à livres : présentation des projets réalisés par Mme MERIEL
- SIAEP Billy-Gy : problème de remplissage de la bâche (courrier de M. le Président du SIAEP)
- Communauté de Communes Val de Cher – Controis : installation d'une commission PCAET
- Affaires et questions diverses à présenter par écrit

Le précédent compte-rendu est approuvé et signé des membres présents.

Boîte à livres : présentation des projets réalisés par Mme MERIEL

Madame Julie MERIEL, peintre-décorateur, a été mandatée par la commune pour réaliser l'habillage de la boîte à livres (anciennement la cabine téléphonique). Plusieurs propositions sont soumises aux membres du conseil municipal. Monsieur le Maire propose de voter. Un modèle a été retenu avec quelques modifications. Le coût des travaux est estimé entre 600 € et 1 000 € H.T. Dossier en cours.

Interconnexion SIAEP Billy/Gy

- Inauguration de la construction d'une surpression à « La Ferranderie » en présence de Monsieur MARIER, Conseiller Départemental, Monsieur LAUNAY, Directeur de l'Aménagement Rural et de l'Environnement et Madame LEROUVILLOIS, Chef du Service de la Qualité de l'Eau au Conseil Départemental, Monsieur BAUDONCOURT, Président du SIAEP, Madame le Maire de Chémery, Monsieur le Maire de Méhers, Monsieur le Maire de Billy, Messieurs HARMAND et JUNCAIS, Infrastructure Concept, Monsieur DELIS, Directeur de contrat à Véolia, Monsieur DE AZEVEDO, Directeur des travaux Val de Cher.
- Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier reçu du SIAEP de Billy/Gy faisant part de soucis de remplissage de la bâche de stockage. Monsieur LAUNAY, Directeur de l'Aménagement Rural et de l'Environnement au Conseil Départemental, a pris acte de ce problème et prendra contact avec Monsieur DELIS, Directeur de contrat à Véolia. Affaire à suivre.

Délibération
N° 2018.07.01

OBJET : CONVENTION POUR LE SUIVI ET EXECUTION DU SERVICE DE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE ET ACHAT D'UNE THERMOSCELLEUSE

Monsieur le Maire donne lecture aux membres du Conseil Municipal de la convention pour le suivi et l'exécution du service de portage de repas à domicile,

Il souligne que la clé de répartition, à compter de juillet 2018, sera de 4.59 % pour la commune, le coût du repas facturé au bénéficiaire est fixé à 8.60 € TTC et le coût réel du repas pour les collectivités à 8.38 € TTC,

Il fait part, également, d'une demande d'achat pour le renouvellement de la thermoscelleuse, Après discussion, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Valide la nouvelle convention de services de repas à domicile et la nouvelle clé de répartition
- Valide le tarif du portage de repas
- Valide l'achat d'une thermoscelleuse.

AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

➤ **Communauté de Communes Val de Cher – Controis**

Monsieur le Maire fait part que la cotisation d'attribution de compensation versée à la Communauté de Communes Val de Cher-Controis sera supprimée pour les petites communes.

➤ **Travaux de réfection du porche et des peintures murales de l'église Saint-Hilaire**

Monsieur le Maire fait un compte-rendu de la visite de Madame LEBEDEL-CARBONNEL, Conservateur des Monuments Historiques et de Monsieur GUITTOT, architecte, pour les travaux de réfection du porche et des peintures murales de l'église Saint-Hilaire. Il propose de nommer Monsieur GUITTOT, architecte, en qualité de Maître d'Oeuvre. Accord à l'unanimité des membres présents.

➤ **Chemin de l'Ejumeau**

Monsieur le Maire fait part que Monsieur DAMON, propriétaire de l'Ejumeau, à vendu une partie de ses parcelles à Monsieur JANSON. A la demande du Groupement Forestier de l'Ejumeau, un bornage de la propriété cadastrée C parcelles n° 100-385-448 a été réalisé par le cabinet Géoplus. D'après les renseignements cadastraux, un chemin rural joint ces parcelles. Monsieur le Maire et Monsieur FENEROL, Adjoint, se sont rendus sur place en présence de Monsieur JANSON. Ils ont constatés que la clôture posée par Monsieur JANSON empiétait de 2 mètres environ sur le chemin rural. Affaire à suivre.

➤ **Nettoyage des fossés par le Département**

- Madame GOUNIA fait un compte-rendu du Conseil d'École de Mur de Sologne. 167 élèves inscrits – reprise du transport scolaire par la Région pour un coût de 25 €/enfant par trimestre et 10 € supplémentaires pour les enfants domiciliés à moins de 3 km. Projet d'école et actions pédagogiques : école du cirque. Le spectacle de fin d'année sera organisé le 29 juin 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30.